



Aux brancardiers

Votre mission

Vous avez accepté...

Vous avez accepté d'être Brancardier : je vous remercie !
Soyez un ouvrier de paix ; on obtient plus par un sourire que par un ordre ; il est silencieux et ne stresse pas la personne à qui l'on s'adresse.

Date à retenir

Votre présence est vivement souhaitée :

- à la **journée de lancement du pèlerinage**.

Une invitation indiquant la date et le lieu vous parviendra.

Vous pouvez aussi consulter le site web

<http://www.hospitalite-yvelines.org> à l'onglet Actualités

Le service de brancardier

Le service qui vous est demandé consiste à transporter les personnes malades de leur lieu de vie ou de la gare de départ pour les installer dans le train, puis à l'arrivée dans leurs chambres, sur les lieux de cérémonies, aux piscines ou encore les sortir en ville pour réaliser leurs achats.

Votre fonction sera également de transporter, charger et décharger le matériel de l'Hospitalité, les bagages des personnes malades et de l'hospitalité dans les gares, dans les différents hôtels et à l'Accueil hospitalier de Lourdes

Le matériel

Pour assurer votre mission, vous disposez de matériel :

- fauteuils « mécaniques »,
- tringlots,
- « voitures bleues »
- « chaises bleues » (réservé à usage intérieur).

Ces matériels appartiennent à l'Hospitalité de Lourdes et sont exclusivement réservés au transport des personnes malades ou handicapées à l'exclusion de tout autre usage (transport de marchandises, etc.).

Vides ou occupés, il est strictement interdit de les attacher



« en chenille ».

Les chaises bleues ne peuvent être utilisées en dehors des locaux des Accueils.

Les tringlotes et les chaises bleues doivent être descendus au rez-de-chaussée après usage.

Fauteuils mécaniques personnels

Quelques fauteuils mécaniques spécifiques appartiennent aux personnes malades : veillez à ce qu'ils portent toujours une étiquette, et aussi sur *toutes les parties détachables*.

Communications avec votre responsable

- Notez bien le numéro du téléphone mobile de votre responsable : en cas de doute ou de difficulté, appelez-le sans délai.
 - Inversement, communiquez lui votre numéro de mobile et restez joignable s'il a besoin de vous contacter.
-

Le voyage aller-retour

Accompagne- ment pendant le voyage

Votre activité commence *dès la gare de départ* ou le bus de transport des personnes malades entre le lieu de résidence et la gare :

- Accueillir et faire monter les personnes malades dans les bus ;
- Accueillir les personnes malades à la gare :
 - Passer d'abord au point G pour leur remettre leur badge,
 - Les amener ensuite avec leurs bagages jusqu'aux portes des voitures du train ;
- Les aider à monter et à s'installer dans le train ;
- Distribuer et débarrasser les repas et les goûters aux personnes malades et aux hospitaliers.

Le détail de ces activités et le rôle de chacun vous est précisé lors de la Journée de lancement du pèlerinage.

Les étiquettes

Appliquez-vous à la lecture des étiquettes. La mauvaise orientation d'une personne malade ou de ses bagages fait perdre un temps précieux et peut mettre en difficulté la personne malade concernée !



Transports des personnes malades en gare de Lourdes

À Lourdes, ce sont les hospitaliers de Lourdes qui transportent les personnes malades entre le train et l'Accueil hospitalier à l'aller comme au retour (*sauf circonstances exceptionnelles liées à l'horaire du train*).

- Vous aurez à porter les bagages des personnes malades et le matériel aux camions puis à assurer leur mise en place à l'Accueil et réciproquement au retour.
 - Une équipe sera aussi chargée de la distribution des bagages des hospitaliers dans les hôtels.
-

Retour à Paris

Au retour en gare de Paris Montparnasse, prévoyez du temps pour aider à la sortie des personnes malades et au débarquement de leurs bagages, ainsi que du matériel (environ 1h à 1h30 maximum).

Pendant le pèlerinage

Le comportement face à la personne malade

La personne malade *n'est pas un paquet* ! Dans l'action, n'oublions jamais ces quelques principes simples :

- Dire bonjour, dire qui l'on est (le prénom suffit) et sa fonction de brancardier ;
 - Annoncer ce que l'on va faire : déplacement, où, comment, quand, pourquoi ;
 - Demander si la personne peut se lever, faire quelque pas, s'asseoir seule (préservé l'autonomie possible) ;
 - Demander quels sont les zones douloureuses, et les mouvements ou prises à éviter ;
 - Prévenir quand vous allez produire votre effort et faire le mouvement (rappelez-vous la sensation de basculement dans les chaises à porteur !) ;
 - Maintenir, tenir.
-

La santé du brancardier...

- Veiller à votre dos : Faire travailler ses jambes, cuisses et genoux, chercher à garder le dos le plus vertical possible. La meilleure prise, c'est le « câlin » vos bras sous les épaules de la personne que vous levez, et vous la serrez, évidemment sans l'étouffer.
-



Pendant le voyage

- à l'aller : passer d'abord au point d'enregistrement, remise du badge (en collier), puis acheminement vers sa place dans le train ;
 - Garder les bagages à proximité du malade, d'où le binôme : l'un pousse la chaise, l'autre porte les valises ;
 - Aller doucement avec les chaises, elles sont rigides et le sol de la gare présente quelques irrégularités.
-

Chaque jour...

- Tous les jours, vous devez tous vous retrouver :
 - à 6h30 si vous êtes en service pour le réveil des personnes malades dans les chambres,
 - entre 7h15 et 7h45, pour le temps de prière collectif. En absence de nouvelles consignes, respectez les horaires et les lieux mentionnés pour chaque matin dans le livret.
 - Puis vous retrouverez votre équipe à l'étage pour préciser son emploi du temps défini par l'ensemble des responsables/co-responsables à la réunion de la veille au soir, consultable sur les panneaux d'information.
 - Tout le monde se retrouvera à l'heure dite devant les chambres avec une chaise bleue pour sortir les personnes malades qui le souhaitent, les descendre au rez-de-chaussée puis les conduire, après transfert éventuel dans les voitures bleues, au lieu des cérémonies, selon le rôle de chacune des équipes.
 - A la fin de la cérémonie ou en cas de retour en cours de cérémonie, vous devez reconduire les personnes malades jusqu'à leur chambre et prendre contact dans ce cas avec l'hospitalier d'étage assurant la permanence.
 - Pendant les cérémonies, vous devez veiller à ce que les personnes malades qui expriment un besoin particulier soit satisfait dans les meilleurs délais. (toilettes, couvertures, soin médical, autre...)
-



Brancardier dans les chambres et dans les restaurants

- Les brancardiers (en alternance) qui aideront les hospitaliers du service en chambre, prendront leur service à 6h30 (temps de prière), et termineront selon les horaires de coucher des personnes malades. Ils seront disponibles pour aider à les soulever et à les déplacer dans la chambre. Ils n'effectueront pas de toilette.
 - De manière alternée, les brancardiers assureront les déplacements à l'aller et à la sortie des restaurants pour toutes les personnes malades ayant besoin de cette aide pour le déjeuner ou le dîner.
-

Mouvements extérieurs des personnes malades

Vos responsabilités

- Vous êtes affecté au service des personnes malades de votre Couleur : ne changez surtout pas d'équipe !
- Merci de réserver les moments de retrouvailles entre amis en dehors des temps de service.
- Prévenez immédiatement l'un de vos responsables de tout retard ou empêchement par rapport au programme prévu.
- Lorsque que vous prenez en charge une personne malade pour l'emmener, vous devez assumer votre responsabilité jusqu'à son retour en chambre.

▲ Danger !

L'abandon d'une personne malade en cours de déplacement ou de célébration.

Agir dans le collectif

- Tous les mouvements extérieurs sont soumis à un programme assorti des consignes strictes délivrées par les responsables de l'Hospitalité et retransmis par vos responsables d'équipe :

Agissez seulement après avoir reçu ces consignes d'horaires, de direction ou de mise en place.

Surveillez vos SMS, et tenez compte des changements de consignes qui peuvent y être signalés.

Veillez en permanence à votre tenue vestimentaire (vêtements, foulards, badge, gilet) qui sont des



signes de reconnaissance et porteurs d'image de notre rassemblement et de notre diocèse.

Rester dans les tracés prévus

- Rester en ligne et en convoi sur les allées tracées au sol entre l'Hospitalité et l'entrée des Sanctuaires.
-

Accompagner en sécurité

▲ **Danger !**

L'accompagnement d'une personne malade dans les Sanctuaires sans son moyen de transport habituel obligatoire (voiture ou fauteuil mécanique) est dangereux.

- La personne malade qui le souhaite *et qui le peut (vérifiez !)*, est autorisée à marcher à côté au bras d'un brancardier à l'intérieur des sanctuaires, sous condition de prendre avec vous une voiture bleue ou un fauteuil mécanique : il pourra vous être utile en cas de fatigue ou faiblesse de la personne que vous accompagnez.
-

Respectez les consignes des Sanctuaires

- En absence de votre responsable, se conformer aux directives instantanées des hospitaliers des Sanctuaires. *(en cas d'isolement, prendre contact au téléphone avec votre responsable)*
-

Transport en dehors des Sanctuaires

Attention : autorisation obligatoire

- Aucune personne malade hébergée à l'Accueil Notre-Dame ou l'Accueil Saint Frai, ne doit normalement sortir des Sanctuaires. Si elle doit absolument sortir :
 - elle doit y être expressément autorisée par le Président ou le médecin responsable ;
 - elle doit être accompagnée d'un binôme d'accompagnants hospitalier-brancardier.

▲ **Danger !**

Le non-respect de ces précautions engage la responsabilité de l'Hospitalité.



Prise en charge par une personne extérieure

- Si une personne extérieure au pèlerinage souhaite promener ou accompagner une personne malade qu'elle connaît en dehors des Sanctuaires, il est impératif de demander l'autorisation du médecin responsable et de faire signer, par la personne accompagnatrice, une décharge à retirer auprès de notre secrétariat général et de la diriger vers le responsable Couleur qui règlera cette question et lui fera signer une décharge de responsabilité.

Hygiène et sécurité

Se laver les mains fréquemment

- Lavez-vous fréquemment les mains : systématiquement lorsque vous avez terminé un service auprès d'une personne malade ou après une souillure quelconque de vos mains.

Manœuvre complexe

- Ne jamais *entreprendre seul* une manœuvre qui vous paraît risquée pour la personne malade, et qui peut le devenir aussi pour vous : demandez de l'aide !

Faire boire ou manger une personne malade

Si vous donnez à boire ou à manger à une personne malade, vérifiez toujours si une pastille apparaît sur son badge : **Aucun aliment sans l'accord du médecin ou de l'infirmière.**

Régimes		
● rouge		tout liquide interdit !
● orange		semi-liquide, mixé
● jaune		petits morceaux hachés
● vert		diabétique
● bleu		sans sel
● marron		mange en chambre



Surveillance spéciale

Les médecins peuvent demander de surveiller une personne malade lors de ses déplacements à l'extérieur. Une antenne télescopique avec un fanion à installer sur son fauteuil roulant ou son fauteuil bleu permettra de la repérer notamment lors des placements au sein des lieux de cérémonie, le plus souvent en regroupant toutes les personnes dans ce cas.

Service de Sécurité des Sanctuaires

La sécurité est assurée 24h/24 sur les sites par le Service de Sécurité et de Prévention Incendie des Sanctuaires.

Un responsable « Sécurité » est désigné à chaque étage, son nom et son numéro de téléphone sont dans le livret de l'Hospitalité, il est le lien entre l'Hospitalité et les sanctuaires.

Pour toute urgence dans les sanctuaires il est de votre responsabilité de toujours les prévenir devant toute urgence médicale ou de situation de détresse dans l'enceinte des Sanctuaires au poste 80 60 si vous appelez de l'intérieur ou à partir d'un portable le 05 62 42 80 60. Ils sont en lien avec le poste de secours les pompiers ou le commissariat.

Prévention Incendie : locaux Non- Fumeurs

En accord avec ce service de « Sécurité - Prévention Incendie » nous vous demandons de respecter et de faire respecter les normes de sécurité de l'Accueil des personnes malades.

Interdiction stricte de fumer dans les locaux de l'Accueil et dans l'enceinte des Sanctuaires en général.

Locaux dégagés

Veillez à la libre circulation dans les couloirs d'étage :

- pas de tringlots ou autre qui entraveraient le passage.
- pas d'obstacle dans les chambres qui entraveraient la fermeture automatique des fenêtres

Je vous remercie de votre collaboration et de votre dévouement.

Jean-Louis GLORIAN
Président de l'Hospitalité

☞ Afin d'améliorer le service, n'hésitez pas à me faire part de vos remarques.